



Questions ?

REVENDICATIONS D.P

Réponses !

QUESTIONS DECEMBRE 2015

1. PTC : Rappel de la question n°11 du mois de novembre : Pour les postes de GP12, ré-emballage des pièces HV et ilot clinchage, la CFTC demande que l'on privilégie les personnes ayant des contre-indications médicales pour l'accès à ces postes. A ce jour, ce n'est toujours pas le cas.
Réponse de la Direction : D'après M. Engelbert c'est le cas, une rotation est organisée par le manager suivant les contre-indications de chacun. Le ré-emballage HV est fait par le ravitailleur HV.
2. Injection : Rappel de la question n°14 du mois de novembre : Une décision officielle a-t-elle déjà été prise concernant la vente des presses ? Si oui, combien sont concernées ? Lesquelles ? Pourquoi ? A quel prix ? Et à qui ?
Réponse de la Direction : Des discussions sont en cours avec Stuttgart concernant une presse 1300T dont on pourrait se séparer au 2^e trimestre 2016, mais il n'y a encore rien de défini, le prix non plus.
3. Injection : Est-il vrai qu'il manque des régleurs à l'injection, mais que l'entreprise a du mal à en recruter ? Pourquoi ne pas faire une demande en interne à tout ceux qui seraient intéressé ?
Réponse de la Direction : Ce sera fait. La Direction est consciente qu'il y a un malaise au niveau des régleurs à l'injection.
4. Injection : Plusieurs moules sont tombés dans les presses suite à des problèmes de bridage. Des régleurs et outilleurs sont amenés à rentrer dans les machines pour des interventions. Qu'attend-t-on pour sécuriser au maximum ?
Réponse de la Direction : Il y a des choses à faire. Ce sera rediscuté.
5. Logistique : Il y a régulièrement des problèmes d'aiguillage des camions qui sont dirigés vers l'arrivage au lieu de l'expédition. La CFTC demande à ce que les bonnes consignes soient données aux transporteurs.
Réponse de la Direction : Il faut un peu de temps pour que les choses se mettent en place.
6. Montage : Nous demandons que soit également fait une dotation de vestes jaunes pour les ravitailleurs des lignes de montage, comme cela a été fait pour les caristes de la logistique.
Réponse de la Direction : Il n'y a qu'une partie des ravitailleurs qui sortent chercher du matériel à l'extérieur. L'année prochaine le stockage à plat à l'intérieur va être étendu, donc les sorties vont être limitées. Les ravitailleurs qui sortent ont eu une dotation de vestes bleues avec gilet jaune.
7. Montage : Le port obligatoire des lunettes de sécurité a été instauré aux postes de câblage. Ceci est une solution de facilité qui ne règle pas le problème car les opérateurs doivent toujours démêler les câbles ! Alors plutôt que le faire porter des lunettes, la CFTC demande que l'entreprise oblige les fournisseurs à conditionner les câbles correctement.
Réponse de la Direction : Des actions sont en cours avec les fournisseurs. En attendant, l'entreprise demande de mettre des lunettes de sécurité aux postes de câblage.
8. Hall 8 : A-t-on trouvé un preneur pour le bâtiment Hall 8 ?
Réponse de la Direction : Il n'y a pas de preneur à ce jour. Des gens sont intéressés mais rien n'a aboutit.
9. Formations : A quoi sert la formation « changement de batteries » ? Le personnel concerné était déjà formé et n'a rien appris de nouveau. Est-ce pour un gain de prime d'assurance ?
Réponse de la Direction : Non, c'est pour répondre aux obligations de formations. De nombreuses dérives avaient été observées et l'entreprise a jugé utile de refaire un recyclage.



REVENDICATIONS D.P

10. Formations : Alors qu'un permis est obligatoire pour utiliser un palan lors d'un changement de batterie, pourquoi certains caristes « backup » (travaillant sur les lignes de montage) n'ont pas ce permis ?

Réponse de la Direction : Le permis n'est pas obligatoire, juste une formation au poste.

11. Formations : Lorsqu'elles se déroulent en journée, les formations des personnes de l'équipe de nuit posent des problèmes d'organisation et de changement de rythme. (Exemple : formation planifiée à 08h du matin) La CFTC demande à ce que l'on définisse l'horaire en concertation avec le personnel concerné.

Réponse de la Direction : On va voir pour essayer de le faire, mais c'est difficile de faire des aménagements à la carte.

12. Formations : Pourquoi M. Dereugnaucourt refuse certaines demandes de formations en interne qui sont en lien avec le métier du salarié, et propose d'utiliser le CPF durant les congés.

Réponse de la Direction : L'entreprise n'a pas la vocation d'accepter toutes les formations.

13. Parking : Rappel de la question n°5 du mois d'octobre : Les poteaux qui ont été mis en plein milieu du parking, sur les places devant le passage piéton, manquent de visibilité et sont dangereux. Que comptez-vous faire ?

Réponse de la Direction : Cela va être revu avec le service sécurité.





REVENDICATIONS D.P

14. Vestiaires Hommes Hall 1 : Les pommeaux de douche sont rouillés. La CFTC demande qu'ils soient changés.

Réponse de la Direction : Cela va être fait. On les change régulièrement, en moyenne 3 fois par an.



15. Général : Après commande, quel est le délai maximum pour recevoir des chaussures de sécurité ? Est-il normal que certains salariés attendent leurs chaussures de sécurité depuis 6 mois ?

Réponse de la Direction : Le délai est d'un mois après la commande.

Commentaire de la CFTC : Nous avons prouvé à M. Bonnichon que certaines commandes prennent jusqu'à 6 mois, voir au delà.

16. Général : Certains salariés qui souhaitent prendre congés la semaine 52 au complet se voient contraints de travailler le 21 décembre, voir même le 22. La CFTC demande que les congés soient accordés aux personnes qui le demandent.

Réponse de la Direction : On a toujours essayé de trouver une solution. Mais s'il faut livrer le client, on peut être amené à demander à des salariés de venir travailler le 21 et le 22.

Cas Particuliers